

Les Virades de l'Espoir

pour vaincre la mucoviscidose

Denis JOLLIVET
1, Since
56450 THEIX
Tél : 06.60.95.68.92.
denisjol@aol.com

Theix, le 3 mai 2023

à Association pour le Développement et la Promotion
des Entreprises
A l'attention de Francis GALIBOURG, Fabrice
GAGNARD, Claire PELLERIN
5 rue des Digitales
35600 SAINTE MARIE

Madame, Messieurs,

Dans le cadre de la 10^{ème} édition des Virades de l'Espoir de Théhillac (24 septembre 2023), nous souhaitons innover pour les animations proposées lors de cette journée de sensibilisation et de collecte de fonds pour la recherche contre la Mucoviscidose.

Avec le concours de la mairie de Théhillac et les associations de la commune, nous allons organiser un parcours ludique (aussi appelé rallye, jeux de piste, escape-game, résolution d'enquête). La société Gnome Prod, entreprise de loisirs immersifs grandeur nature nous propose d'élaborer une enquête d'actions «Les mystères de la Vilaine», qui aura lieu sur le territoire théhillacois et sur les bords du fleuve en s'inspirant de son patrimoine et de son histoire. Ce nouvel évènement, jamais organisé au niveau national dans le cadre des Virades de l'Espoir, est actuellement très prisé par la population (jeune public, familles, adultes avides de résolution d'enquêtes, de mystères, de découvertes...). Nous attendons un millier de participants.

Cette animation nous est facturée 5 000 euros par la société Gnome Prod (basée sur la commune de Saint Briec De Mauron, site web gnome-prod.fr) pour une prestation complète : création, logistique, scénarisation du parcours avec comédiens, billetterie, identité visuelle, communication....

L'équipe organisatrice des Virades de l'Espoir de Théhillac, à la recherche d'entreprises partenaires, de mécènes pour financer ce nouveau projet ambitieux, sollicite une aide financière auprès de vos adhérents. Evidemment nous mettrons à votre disposition des espaces de visibilité pour vos sociétés. L'association Vaincre La Mucoviscidose est une association reconnue d'utilité publique et à ce titre, vos dons peuvent être défiscalisés (60 % de la valeur du don déductible d'impôts).

Nous pouvons vous adresser tous éléments d'informations sur cette pathologie que nous ne savons toujours pas guérir, mais pour qui nous affichons un demi-siècle de progrès : <https://youtu.be/ImoYfw1nhr4>

Je me tiens à disposition pour toutes informations complémentaires. Avec mes remerciements pour l'attention accordée à cette demande.

Bien cordialement

Denis JOLLIVET, Responsable du site des Virades de Théhillac

